



Avis public aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité : Nantes

Date du scrutin : 2 novembre 2025

District ou quartier : 1 à 6

Par cet avis public, Ali Mohammed Ayachi, président d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
 - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente ou le président d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 21 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente ou le président d'élection.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

<u>1244 rue principale</u>		<u>Nantes</u>	<u>GOY 1G0</u>
Numéro et voie	Bureau	Municipalité	Code postal
819-547-3655	7		
<u>Numéro de téléphone</u>	<u>Poste</u>		

Signé à Nantes, le 5 septembre 2025


Président d'élection



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Président d'élection de la Municipalité de Nantes, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat avis public sur l'élection générale, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 21 août 2025, à chacun des endroits suivants : À l'hôtel de ville située au 1244 rue principale et au Dépanneur du Nord située au 2600 rue Laval,

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Nantes, ce 5 septembre 2025.



Ali Mohammed Ayachi, Président d'élection